Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212202790-20260226-2026_26-DE

Séance du 26 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à seize heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 16/02/2026)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 16/02/2026

Présents : MM. GUILLAUME Alain – VIDCOQ Marc - LE VERGE Stéphane - THOME Valérie - NOGUES Loïc - OLLITRAULT Michelle - NEVO Laurent - COJEAN François - LE MAINTEC Gwenaëlle

Absentes excusées : LE POTIER Marie-Laure donne pouvoir à NEVO Laurent
LIZIARD- FLOC'H Marion donne pouvoir à LE MAINTEC Gwenaelle
LE MARCHAND Fabienne

Secrétaire de séanc e : Marc VIDCOQ

2026-26

Objet

Régularisation de la facture EDF du cabinet médical

Afin de régulariser les dépenses de consommation d'électricité réalisées par le cabinet médical et réglées par la commune, il convient de facturer à DR GHISOIU la somme de 7 135.76 € correspondant à la consommation d'énergie de la période de 28/03/2023 au 28/01/2026 (dates des factures). Il est convenu avec la médecin qu'elle passe un contrat à son nom auprès d'un fournisseur d'énergie de son choix.

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Alain GUILLAUME